

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DE COURMANGOUX
DU LUNDI 23 FEVRIER 2009 à 20 h

Convocation et Affichage : 13 février 2009

MEMBRES PRESENTS:

Mireille MORNAY - Jean-Claude GAILLARD - Michel GAILLARD - Hervé TOURNIER - Michel TOURNIER - Thierry SIBELLE - Patricia GIROUD - Sébastien CHORRIER COLLET - Matthieu NEYRET - Serge BENARD - Gérard GURET

Présidente : Mireille MORNAY - Secrétaire de séance : Patricia GIROUD

Selon l'ordre du jour suivant :

• **INTERVENTION DE LA STE NOVANCES (CONSEIL, ACCOMPAGNEMENT BUDGETAIRE ET GESTION ACTIVE DE LA DETTE).**

Mme le Maire expose que la Sté NOVANCES propose une mission de conseil et d'accompagnement auprès de la commune en matière budgétaire et financière. Les différentes composantes de la prestation attendue sont les suivantes :

Audit rétrospectif et étude prospective pour un montant d'honoraires s'élevant à 500 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ACCEPTE à raison de 10 voix pour et 1 abstention de verser la somme de 500€.

DIT que les fonds nécessaires seront inscrits au budget 2009.

• **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE CONSEIL PRECEDENT**

L'ensemble du conseil municipal approuve le compte-rendu du 30 janvier 2009.

• **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL POUR 2008**

Le conseil municipal, après avoir étudié le compte de gestion 2008 donne quitus à Monsieur le Receveur Municipal pour l'approbation du compte de gestion de 2008, qui laisse apparaître un résultat de clôture positif de 30 332.44 € pour le budget principal M14 et un excédent de 9 577.55 € au budget M49 de la section assainissement.

• **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. GAILLARD Jean-Claude

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2008 dressé par Madame MORNAY Mireille, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

CONCERNANT LE BUDGET COMMUNAL DE COURMANGOUX 2008

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
	53 362.24 €		88 614.42 €		141 976.66 €
247 531.67 €	255 557.49 €	235 356.98 €	231 587.17 €	482 888.65 €	487 144.66 €
	308 919.73 €		320 201.59 €		629 121.32 €
	8 025.82 €		-3 769.81 €		4 256.01 €
247 531.67 €	308 919.73 €	235 356.98 €	320 201.59 €	482 888.65 €	629 121.32 €
	61 388.06 €		84 844.61 €	0.00 €	146 232.67 €
		239 824.61 €	123 924.38 €	239 824.61 €	123 924.38 €
0.00 €	61 388.06 €	239 824.61 €	208 768.99 €	239 824.61 €	270 157.05 €
	61 388.06 €		-31 055.62 €		30 332.44 €

SUBVENTION A VERSER à l'ÉCOLE PRIMAIRE DE COLIGNY pour la COOPERATIVE SCOLAIRE

Mme le Maire expose la demande de l'école de COLIGNY pour la coopérative scolaire pour le versement d'une subvention de 50 € pour quatre élèves de Courmangoux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ACCEPTE par 8 voix pour, de verser la somme de 50,00€

SUBVENTION A VERSER à l'Harmonie le Réveil St Etienne du Bois (2 enfants) : Proposition de la CCTER 300€/enfant

Mme le Maire expose la demande pour le versement d'une subvention de 600 € pour deux enfants de Courmangoux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, estimant ce montant trop élevé pour les finances communales,

ACCEPTE à l'unanimité de verser la somme de 300 € pour les deux enfants.

COTISATION A VERSER au CAUE

Mme le Maire expose la demande du CAUE pour le versement d'une cotisation de 30 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ACCEPTE à l'unanimité de verser la somme de 30€.

• LETTRE DE MME CLAIRE BERAUD THOMAS POUR VENTE DE TERRAIN A ROISSIAT

Proposition de vente à 1€ le m². Le conseil charge Mme le Maire de l'informer que la commune est intéressée. Cependant le prix doit être négocié.

• PRESENTATION DES NOUVEAUX DEVIS POUR LE BUDGET

- BOUNIHI et ALM : Mur Segond
- SAEZ : mise aux normes salle des fêtes
- SEM : panneaux
- **Numérisation du cimetière :**

Le conseil accepte le devis proposé par 3D OUEST.

• INFORMATION PROJET GRAND BRULE ENTRE SOUSTIGNAT ET MERLENT

Le Groupe d'animation réfléchit à édifier un mémorial pour le grand brûle. Pour cela, il faudrait que la mairie préempte pour un chemin piétonnier en bordure de la RD 52 (4m de large) entre Chevignat (face à la maison Charnay) et Roissiat (haut du vieux chemin) avec un terrain pour le projet de 30 m² environ.

Yves Raidalet qui travaille avec un collectif d'artistes pour le Groupe d'animation, serait prêt à venir nous présenter son projet lors d'un prochain conseil.

• QUESTIONS DIVERSES

- RFF a sorti une 7^{ème} variante du projet de la LGV STRASBOURG/LYON Branche Sud (2030-2040) qui passerait dans les bois de Courmangoux. Une réunion officielle est prévue avec les maires concernés fin février.
- 10^{ème} rassemblement de camping car les 15 et 16 mai 2009 : Demande d'autorisation du GCU (Groupement des campeurs Universitaires) pour stationner au plan d'eau une nuit.